

# Préparation du budget 2025

## Réhabiliter nos promenades

proposé par Jean-Matthieu Maro

### 1. Avant-propos

M. le Maire nous a demandé de préparer des projets chiffrés pour le village, à inscrire dans le budget 2025. La situation budgétaire de la commune semblant être fortement dégradée, ce projet propose de miser sur les atouts et aménagements déjà existants de notre village, en le mettant en valeur et en les entretenant.

Notre village est apprécié pour sa tranquillité et ses chemins, qui permettent de belles balades, du coeur-village et son église Saint-Jean-Baptiste, au lieu-dit du Marais, en passant par les bas-champs ou la chapelle du Hamelet, jusqu'au belvédère du bassin de chasse vers le Crotoy.

La force de cette proposition réside dans l'utilisation d'espaces et de chemins existants, qui ont été praticables par le passé, mais qui aujourd'hui ne sont plus suffisamment entretenus pour permettre leur utilisation par le plus grand nombre.

Un autre atout majeur est l'indépendance des propositions : chacune peut être réalisée seule ou en complément d'une autre. Les actions nécessaires pour redonner vie à ces aménagements sont simples : tonte et taille de haies et d'arbustes, voire un léger terrassement des chemins qui en auraient besoin, et qui seraient d'ailleurs déjà bien remis en état ne serait-ce que par un passage régulier.

## 2. Jardin environnemental : réouverture de l'accès par l'impasse du Marais

En arrivant au jardin environnemental, par l'impasse des Avocettes, il est actuellement impossible de rejoindre l'impasse du Marais située de l'autre côté, car le portail au fond du jardin est fermé. Le jardin n'étant pas fermé côté impasse des Avocettes, il n'y a pas vraiment de raison à empêcher l'accès par l'impasse du Marais. Cela permettrait de proposer un accès plus simple aux habitants de l'impasse du Marais et de la rue de Romaine, mais également une boucle d'un kilomètre, idéale pour une petite promenade.



*Boucle rendue possible par l'ouverture du portail côté impasse du Marais*

Photos prises le 14 février 2025



*Vue du portail (actuellement verrouillé) depuis l'impasse du Marais.*



*L'affaissement du grillage indique que le passage est déjà utilisé !*

### 3. Le Moulin du Pêtre

Le Moulin du Pêtre pourrait être une pause agréable pour profiter du calme et de la vue sur le marais. Le Moulin avait déjà été aménagé et entretenu par le passé, mais est depuis laissé à l'abandon. Pourtant des aménagements sont déjà présents : un petit pont de bois pour l'accès et deux tables de pique-nique. Une tonte régulière et une bonne taille en hiver seraient suffisantes pour rendre le lieu accueillant.

Photos prises le 14 février 2025



*Les tables de pique-nique.*



*Vue depuis les tables.*



*Le pont d'accès au Moulin du Pêtre.*



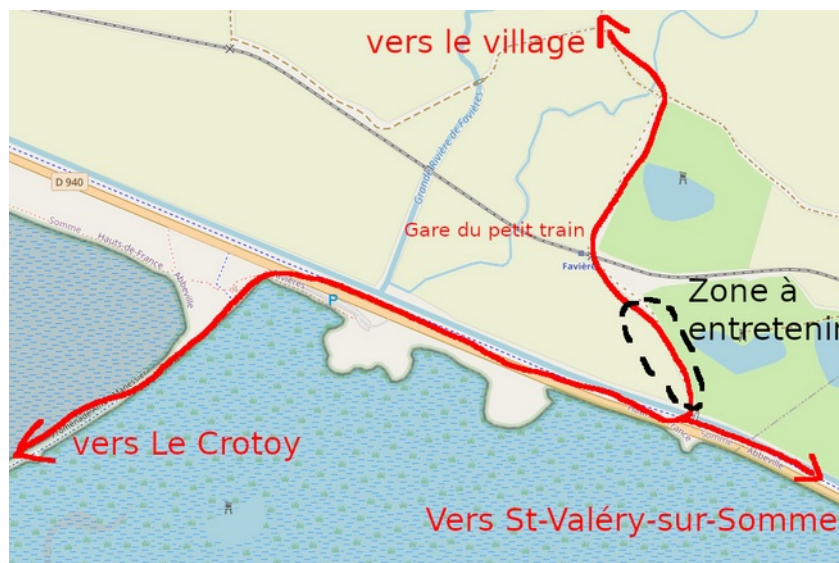
*Au-delà du pont, le Moulin est envahi par la végétation.*



*Le chemin d'accès au Moulin du Pêtre.*

## 4. Chemin vers la nouvelle passerelle et la piste cyclable "La Vélomaritime"

Une nouvelle passerelle, parallèle à la passerelle à moutons historique, a été construite il y a peu. Elle enjambe le canal latéral et permet de rejoindre la piste cyclable au niveau du bassin de chasse. Malheureusement, en venant de la gare du petit train de Favières, le dernier tronçon avant la passerelle est enherbé (zone entourée en noir), et ne permet pas une circulation facile à vélo, ou même à pied. Un entretien régulier de ce dernier morceau serait une véritable amélioration de la liaison cyclable entre Favières et Le Crotoy/St-Valéry-sur-Somme. Un fléchage serait un plus car comme le passage n'est pas indiqué depuis le village, il n'est pas évident à trouver si on ne le connaît pas !



## 5. Conclusion

Le projet proposé permet la mise en valeur d'aménagements déjà existants, qui ne sont malheureusement actuellement pas ou peu utilisés du fait du manque d'entretien. La commune est déjà équipée pour réaliser leur entretien. Ainsi, l'investissement nécessaire est proche de zéro. Il s'agit de remettre en état des chemins malheureusement délaissés, qui offriront d'agréables promenades aux Faviéroises et Faviérois.